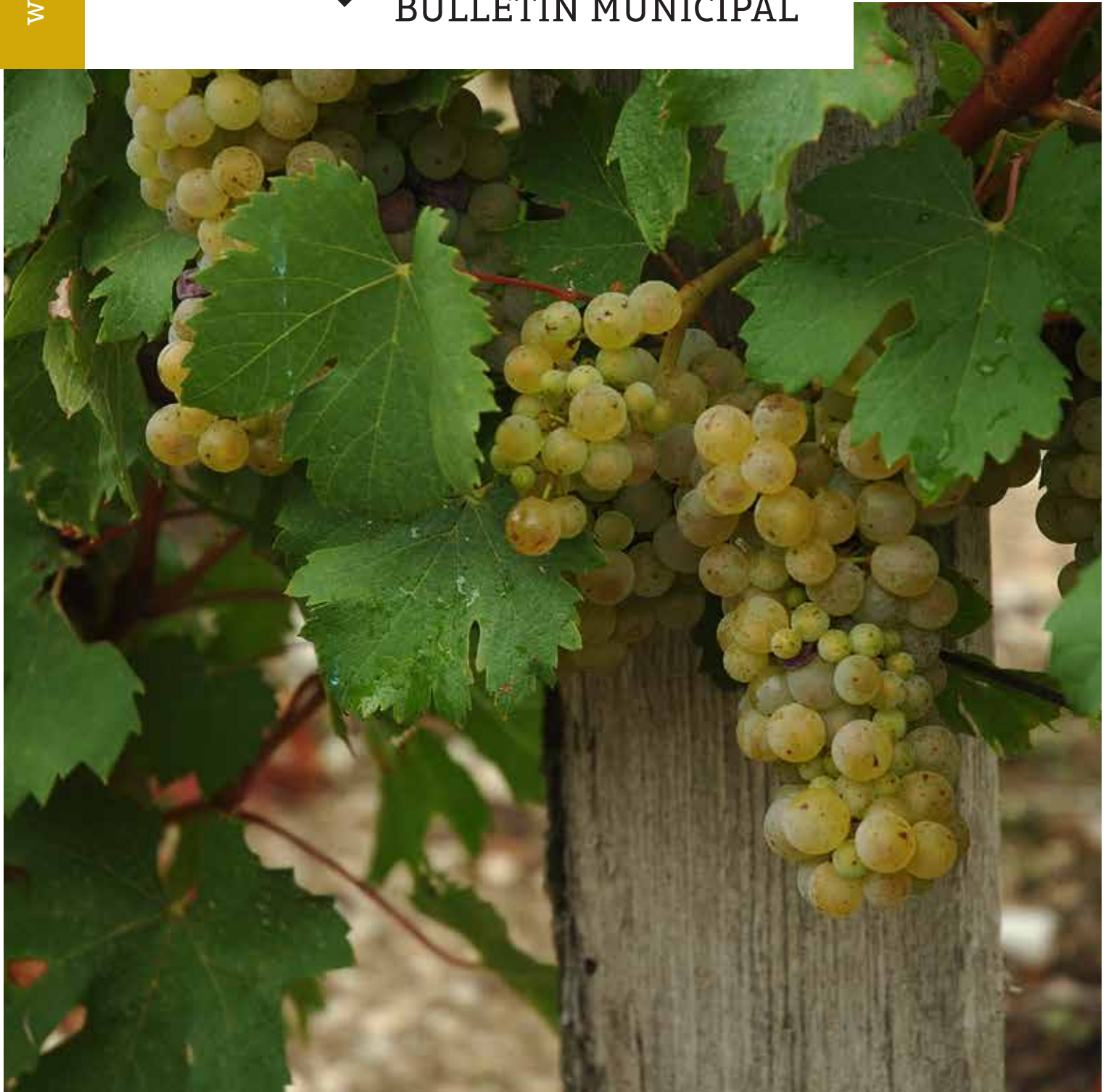


Myans

BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER
2017
N° 41



MARS 1980
N:1

Le bulletin fait peau neuve...

2017, premier bulletin communal en couleurs, les rubriques se font plus nombreuses, les photos aussi et nous espérons qu'il répondra à vos attentes.

Mais remontons le temps...

Mars 1980, premier bulletin municipal de Myans, Pierre BILLARD alors maire de la commune, prenait sa plus belle plume pour expliquer la nécessité de ce «journal» car la commune se peuple... et les informations doivent circuler pour que les habitants aient une meilleure connaissance de leur commune et de ses problèmes.

Les années passent mais on note que les sujets restent les mêmes. On y parle des associations communales, du repas des aînés, de la sécurité aux abords de l'école, d'un arrêté pris pour limiter la vitesse à 45 km/h, du POS, des travaux réalisés, du budget et en pages centrales on y trouve une carte de la commune.

Bonjour à tous,

Peut-être serez-vous étonnés de trouver cet imprimé dans votre boîte à lettres, mais ne le jetez pas ! Ce n'est pas une publicité ; ce sera nous et nous espérons "votre journal."

Et pourquoi donc ces quelques pages ?
On nous imagine volontiers discutant autour d'une table, devant un verre de blanc, mais non ! Ces feuillets sont sans aucune prétention si ce n'est l'information.

En 1881 au 1^{er} recensement faisant suite à la création de notre commune, distrait de celle de Les Marches, on comptait 454 h^{ab} ; dont 88% de cultivateurs, on pouvait alors, en suivant le pas lent des boeufs, discuter, critiquer, approuver, et de Pierre à Paul l'information faisait le tour de la commune. Mais aujourd'hui la transmission orale est bien compromise. Nous avons donc décidé d'imprimer ce bulletin dont vous pourrez prendre connaissance à quelques-uns de vos rares instants de loisirs.

Nous espérons qu'il permettra une meilleure connaissance de notre commune et une approche plus réaliste de ses problèmes. Ce coup d'essai ne sera sans doute pas un coup de maître, mais nous sommes assurés de votre indulgence et comptons sur vos critiques pour de meilleures réalisations. En particulier nous proposons à toutes les associations communales de se fonder à nous, pour diffuser leurs comptes rendus annuels, ou d'autres informations. Rendez-vous est donc pris pour le début septembre.



Couverture du N° 1
du bulletin municipal
publié en mars 1980
et l'éditorial de Pierre
Billard, alors maire de la
commune.

VIE MUNICIPALE

Les dossiers du Conseil
Finances, Personnel, Urbanisme

CADRE DE VIE

Réalisation 2017
Travaux Urbanisme
Cœur de Savoie
Bien vivre ensemble
Bibliothèque
Groupe scolaire

PLAN DE MYANS

ASSOCIATIONS

ÉTAT CIVIL

Bulletin municipal de Myans
Décembre 2016 - Janvier 2017
Directeur de la publication : Jean-Pierre GUILLAUD
Auteurs des articles et photos : élus, services
communaux, associations et divers DR
Imprimerie Challésienne - Impression sur papier
recyclé à 550 exemplaires.
Merci à tous les annonceurs.

Don du sang

15 mai 2017
23 octobre 2017

CCAS de Myans

Le Conseil Communal d'Action Sociale de Myans a organisé, avec le soutien de la CARSAT Rhône-Alpes, des **ateliers « nutrition »** en novembre et décembre 2016. Un groupe d'une douzaine de personnes l'a suivi régulièrement avec intérêts. **D'autres actions sont en cours de réflexion pour 2017.**



Le repas des seniors se tiendra le 9 avril 2017 à la salle polyvalente, réservez votre dimanche pour ce sympathique moment de convivialité.

Le mot du maire

Chers habitants et habitantes de Myans,

Et voici une nouvelle année! Et c'est avec le même plaisir que je viens vous présenter mes vœux à travers ce bulletin. Notre équipe municipale arrive à mi-mandat et je peux dire avec satisfaction qu'au cours des 3 ans écoulés nous avons bien avancé sur les engagements contractés lors du suffrage municipal de 2014.

Nous essayons de contribuer à un développement raisonné de notre commune, nous avons, en continuité de la précédente municipalité, finalisé certains travaux comme une première phase de l'accessibilité du bourg centre, le remplacement d'anciennes conduites d'eau, l'amélioration et la recherche d'économie sur l'éclairage public. Nous avons commencé les travaux d'accessibilité des établissements publics (le sanctuaire). Nous avons suivi les travaux des promoteurs à Chacuzard. Nous nous engageons dans le plan d'aménagement du chef lieu et la construction du bâtiment public. Le budget communal est sain mais nous faisons face aux baisses de dotations de l'Etat et aux baisses des subventions. Nous devons donc gérer avec rigueur et responsabilité sans trop augmenter les impôts !

Nous sommes en phase d'élaboration du PLU et vous serez conviés début 2017 à une nouvelle réunion publique où nous recueillerons votre avis. Nous prendrons le temps nécessaire pour que ce PLU corresponde aux besoins de nos habitants dans le respect des règlements et lois.

Nous avons réuni les habitants par hameaux et nous continuerons à vous informer et associer aux décisions qui vous concernent. Nous avons aussi réuni les associations et je les remercie de leur engagement dans plusieurs initiatives qui ont eu du succès au cours l'année 2016.

Nous sommes actifs au sein de la Communauté de communes Cœur de Savoie pour soutenir les projets utiles à notre commune et à l'ensemble des 43 communes de ce grand bassin de vie ; la tâche n'est pas facile ! Car toutes les communes n'ont pas les mêmes attentes et ont des niveaux d'aménagement différent. Nous sommes partie prenante des réflexions sur la mobilité et les transports, le numérique, le développement durable, l'action sociale mais aussi les nouveaux transferts prévus comme l'eau, l'économie... Je profite de ce bulletin pour vous dire mon regret que la commune de Myans, 6^{ème} commune en nombre d'habitants de Cœur de Savoie, se retrouve avec une seule élue suite au remaniement effectué en 2016, sans que les électeurs n'aient pu revoter leurs élus intercommunaux. J'ai proposé au conseil municipal que Sylviane Floret, 1^{ère} adjointe soit déléguée afin de conserver le mandat de vice-présidente et je suis suppléant.

Je voudrais remercier nos agents municipaux pour les travaux réalisés dans l'entretien de la commune, à l'école pour l'accueil de vos enfants et au secrétariat pour l'accueil du public et l'exécution des tâches administratives de plus en plus complexes. Je remercie également les bénévoles de la bibliothèque municipale et je relaie leur appel à venir renforcer leur équipe pour les permanences d'ouverture et préparer les projets de la future bibliothèque du bâtiment public.

Je voudrais témoigner mes encouragements et mes pensées chaleureuses à ceux et celles qui ont souffert cette année suite à une maladie ou un décès.

Je souhaite la bienvenue aux nouvelles habitantes et nouveaux habitants et je vous invite toutes et tous à la cérémonie des vœux le 27 janvier en soirée.

Je vous présente à tous et toutes au nom du conseil municipal de Myans mes vœux de santé et réussite pour l'année 2017.



*Le maire,
Jean-Pierre Guillaud*

VŒUX

Vous êtes toutes et tous invités à la cérémonie des vœux **le vendredi 27 janvier 2017** à 19h à la salle polyvalente.

Les dossiers du Conseil municipal

FINANCES

BUDGET

Le 15 mars, il vote les comptes de gestion présentés par le receveur municipal et les comptes administratifs établis par le maire qui sont conformes.

BUDGET 2015	BUDGET PRIMITIF
BUDGET GÉNÉRAL	BUDGET GÉNÉRAL
Fonctionnement 265 493,73 €	Fonctionnement 633 000 €
Investissement 568 449,92 €	Investissement 985 000 € en reprenant les excédents de l'année 2015
EAU ET ASSAINISSEMENT	EAU ET ASSAINISSEMENT
Exploitation 47 567,89 €	Exploitation 257 000 €
Investissement 55 061,09 €	Investissement 181 000 € en reprenant les excédents de l'année 2015
ZONE INA DU CHEF-LIEU	ZONE INA DU CHEF-LIEU
Investissement - 480 352,21 €	Fonctionnement 794 950 €
	Investissement 1 061 710 € en reprenant les résultats de l'année 2015

VOTE DU CONSEIL

Le 6 septembre, il accorde sa garantie d'emprunt pour le prêt de 715 593 € contracté par l'Office public de l'Habitat de Savoie pour la construction de logements locatifs à Chacuzard.

Le 13 décembre, il approuve les décisions modificatives du budget de la commune et du budget annexe « aménagement de la zone du chef-lieu » afin de pouvoir effectuer les écritures liées à la constatation de stocks.

TARIFS






CANTINE SCOLAIRE 2015 - 2016

Famille imposable	Famille non imposable
1 repas 5,55 €	1 repas 4,90 €
1 repas à partir du 2e enfant 5,05 €	1 repas à partir du 2e enfant 4,40 €

Garderie du matin et soir
quel que soit le temps de présence
2,00 €
à partir du 2e enfant : 1,00 €

Les taux d'imposition de l'année 2015 sont maintenus pour 2016
ils s'établissent comme suit :

 TAXE D'HABITATION	 TAXE FONCIÈRE (BÂTI)	 TAXE FONCIÈRE (NON BÂTI)
13,94 % 13,94 % en 2015	15,07 % 15,07 % en 2015	49,99 % 49,99 % en 2015
Part communale	Part communale	Part communale
2015 : 7,14 % 2016 : 7,14 %	2015 : 12,55 % 2016 : 12,55 %	2015 : 38,14 % 2016 : 38,14 %
Part intercommunale	Part intercommunale	Part intercommunale
2015 : 6,80 % 2016 : 6,80 %	2015 : 2,51 % 2016 : 2,51 %	2015 : 11,85 % 2016 : 11,85 %



EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT tarifs applicables au 1/01/2017

Abonnement eau potable 43,00 €	Abonnement assainissement 19,50 €
1 mètre cube d'eau potable 1,02 €	1 mètre cube assainissement 0,41 €

Suite à la loi n°2015-356 du 31/03/2015, le 24 mars, le conseil municipal maintient les taux de 35 % pour le maire et de 11,50 % de l'indice 1015 de la fonction publique pour les adjoints.

PERSONNEL COMMUNAL

Le 19 avril, Le Conseil fixe les critères de l'entretien professionnel des agents communaux.

Le 27 juin, il approuve la convention d'assistance à la réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels des agents communaux avec le centre de gestion.

Le 26 juillet, il valide le tableau des emplois de la collectivité, retraçant l'effectif des postes nécessaire au fonctionnement des services.

Le 15 novembre, il valide la réalisation du document unique de prévention des risques professionnels des agents communaux et demande une subvention auprès du fonds national de prévention de la caisse retraite CNRACL pour l'élaboration de ce dossier.

Le 13 décembre, il approuve le nouveau régime indemnitaire (R.I.F.S.E.E.P., I.A.T. et I.H.T.S.) pour les agents communaux.

Suite au congé parental de Laetitia VOLAT, un agent contractuel a été recruté pour l'année scolaire 2016-2017, Charlène PIANTONI.

Vincent BOUILLET, adjoint technique est titularisé en janvier 2017.

VIE SCOLAIRE

Le 21 juin, il reconduit la convention de partenariat avec la commune de Les Marches pour la mise en place d'un service de ramassage scolaire le mercredi à 11 h 30 afin permettre aux enfants de bénéficier

du restaurant, de la garderie et des activités du centre de loisirs pour l'après-midi de la commune de Les Marches.

En septembre 2017 il regroupe l'ensemble des classes dans l'école, la salle de classe de la mairie est utilisée pour les TAP.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le 13 décembre, il approuve ce document regroupant les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes en cas de catastrophes industrielles ou naturelles de grande ampleur. Ce dossier est consultable en mairie.

VOIRIE

Le 31 mai, il approuve la convention avec l'entreprise Emmanuel FOURNIER pour le fauchage des accotements des voies communales et celle avec M. Michel HYVERT pour le déneigement et le salage des voiries.

BÂTIMENT PUBLIC

Le 16 février, il valide un avenant convention de mandat de maîtrise d'ouvrage confiant la maîtrise d'ouvrage commune à Cœur de Savoie et à la commune, à l'OPAC de la Savoie pour la construction du nouveau bâtiment de service public, portant la rémunération de l'OPAC à 15 821 euros HT.

Le 16 février, il demande une subvention à l'État au titre de la **dotation d'équipement des territoires ruraux** et une seconde au

titre de la **dotation de soutien à l'investissement public local** pour la construction du bâtiment de services publics.

Le 26 juillet, il demande une subvention à l'État au titre de la dotation générale de décentralisation pour la construction de la bibliothèque municipale.

Le 6 septembre, il renouvelle la demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Savoie pour la **construction de salles destinées aux associations et pour la construction d'une bibliothèque** au 1^{er} étage du futur bâtiment de service public à côté de la mairie. En novembre Le Conseil Départemental informe le maire de son **accord pour cette subvention dont le montant sera communiqué en 2017**

AMÉNAGEMENT DE LA ZONE INA DU CHEF-LIEU

Le 16 février, il valide une demande de subvention auprès de l'État dans le cadre du **soutien à l'investissement public local**, pour les travaux d'aménagement de la zone du chef-lieu.

Le 15 mars, il accepte la vente d'une partie des parcelles communales, environ 8 700 m² au prix de 45 euros le m² (prix déterminé par les domaines) à l'OPAC de la Savoie, en vue de la construction de logements.

Le 19 avril, il accepte de confier la mission de maîtrise d'œuvre à Alp Etudes pour un montant de 33 040 euros HT et la mission

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Qu'est-ce que c'est et à quoi sert-il ?

Le Plan Communal de Sauvegarde ou PCS est un instrument de planification et d'organisation communale qui a pour but d'**anticiper les situations dangereuses qu'elles soient d'origine naturelles ou technologiques** afin d'assurer la protection et la mise en sécurité de la population.

En quoi la commune de Myans est-elle concernée ?

Un arrêté préfectoral du 28/06/1999 a doté notre commune d'un Plan de Prévention du Risque Naturel (Inondation) d'où l'obligation de mettre en place un PCS.

A ce risque s'ajoutent d'autres risques potentiels technologiques tels que les transports de matières dangereuses d'hydrocarbures et gaz par canalisation, de produits chimiques par route et voie ferrée, ou naturels tels que séismes, glissements de terrain ou météorologiques tels que tempêtes etc.

Qui fait quoi et comment en phase d'urgence ?

Le PCS répertorie les procédures d'organisation ainsi que les moyens communaux destinés à assurer les missions de sauvegarde pendant la phase d'urgence ce qui implique que, sous l'autorité du Maire, l'engagement est nécessaire à tous les niveaux dans la collectivité impliquant les élus, le personnel communal mais aussi les acteurs locaux jusqu'au citoyen.

Comment maintenir l'organisation du PCS en éveil ?

En mettant à jour annuellement les annuaires de crise et procédures ainsi que par la pratique d'exercices d'entraînements appropriés par simulation d'incidents.

Information des citoyens de la commune

Le classeur des procédures du PCS est disponible en mairie et consultable par tout citoyen de la commune.



de coordonnateur sécurité à PMM Rhône-Alpes pour un montant de 2780 euros HT, pour la viabilisation des lots de la zone du chef-lieu.

Le 13 décembre, il approuve la cession de droits indivis sur la propriété communale à l'OPAC de la Savoie pour l'aménagement conjoint de la zone et le dépôt du permis d'aménager qui devrait avoir lieu début 2017.

TENEMENTS FONCIERS

Le 15 mars, il valide l'achat de la parcelle n°AK 335 au prix de 713 euros au lieu-dit « Les Echelards ».

Le 6 septembre, il fixe à 5,00 le m² au maximum les acquisitions de parties de propriétés privées constituant les voies communales ou nécessaire à leur élargissement.

TRAVAUX D'EAU POTABLE

Le 31 mai, il approuve la demande de subvention pour le renouvellement du réseau d'eau potable sur le chemin de Chacuzard et le chemin du Greppet.

SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Le 13 décembre, il approuve ce schéma comportant le zonage d'assainissement collectif et non collectif et le programme des travaux envisagés. Ce document sera soumis à enquête publique en même temps que le plan local d'urbanisme en 2017.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Suite au renouvellement de membres du Conseil Municipal de la commune de Montendry, la Communauté de communes Cœur de Savoie doit se mettre en conformité avec la loi sur la répartition des sièges de conseillers communautaires, ainsi, le nombre de délégués des communes passe de 72 à 63 et Myans perd un délégué. Le 19 septembre, sur proposition du maire le Conseil Municipal élit Sylviane FLORET délégué titulaire (vice-présidente de Cœur de Savoie) et Jean-Pierre GUILLAUD, délégué suppléant.

Le 15 novembre, il accepte la modification des statuts de la Communauté de communes Cœur de Savoie au 01/01/2017 intégrant la prise en charge des zones d'activités économiques, la compétence « personnes âgées » reste celle du CIAS, les autres compétences sociales deviennent facultatives (petite enfance, enfance et jeunesse).

Consultation des comptes-rendus
du Conseil Municipal sur
www.myans.fr

AEDES ALBOPICTUS, Moustique Tigre



Taille réelle !

Le moustique tigre se distingue des autres moustiques communs par sa petite taille et sa coloration contrastée noire et blanche.

Depuis 2012, le moustique tigre s'est progressivement implanté dans 6 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Rhône-Métropole de Lyon et Savoie).

Ses piqûres interviennent principalement pendant la journée, avec un pic d'agressivité à la levée du jour et au crépuscule. Il peut également être « vecteur » de la dengue, du chikungunya et du virus zika si, et seulement si, il est contaminé.

Les produits anti-moustiques ne permettant pas d'éliminer durablement les moustiques, il est nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos en supprimant toute eau stagnante au domicile et autour :

Enlever ou vider régulièrement tous les objets extérieur pouvant servir de récipient (pneus, bâches plastique, jeux d'enfants, pieds de parasol, mobiliers de jardin, pots, soucoupes...)

Prévoir une pente suffisante pour que l'eau ne stagne pas dans les gouttières, veiller à la bonne évacuation des eaux de pluie.

Rendre les bidons de récupération d'eau de pluie inaccessibles aux moustiques (les couvrir d'une moustiquaire ou d'un tissu fin), retourner les arrosoirs.

Entretenir le jardin : élaguez, débroussailliez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources d'humidité.

Pour en savoir +

Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes
Auvergne-rhone-alpes.sante.fr

Entente interdépartementale (EID) Rhône-Alpes
www.eid-rhonealpes.com

VESPA VELUTINA Frelon asiatique

En France, depuis 2004, la prédation exercée par le Frelon asiatique concerne non seulement l'abeille domestique mais plus largement tous les insectes, ce qui met potentiellement en danger un certain nombre d'espèces dites sensibles et porte atteinte à la biodiversité de son environnement. Le climat rhônalpin est peu favorable à l'implantation du ravageur et sa progression sur la région est relativement lente. Cependant, à ce jour, aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte passe essentiellement par la destruction des nids, au cours de l'été et de l'automne, avant la sortie des fondatrices (qui a lieu à la fin de l'automne). Contacter votre mairie pour toute détection de nid ou de présence. Plus d'infos sur le site www.fredonra.com

Les réalisations prévues en 2017

Le bâtiment public proche de la mairie

Les travaux commenceront au cours du 1^{er} semestre 2017. Pour rappel : Au rez-de-chaussée, le pôle petite enfance comprenant une crèche, un RAM (relais assistante maternelle) et un lieu de parentalité en gestion Cœur de Savoie. Au 1^{er} étage : salles associatives et bibliothèque en gestion communale et petits logements sociaux Opac. Au 2^{ème} étage : logements sociaux dont 2 accessibles aux personnes à mobilité réduite.



© Louis et Périno Architectes associés

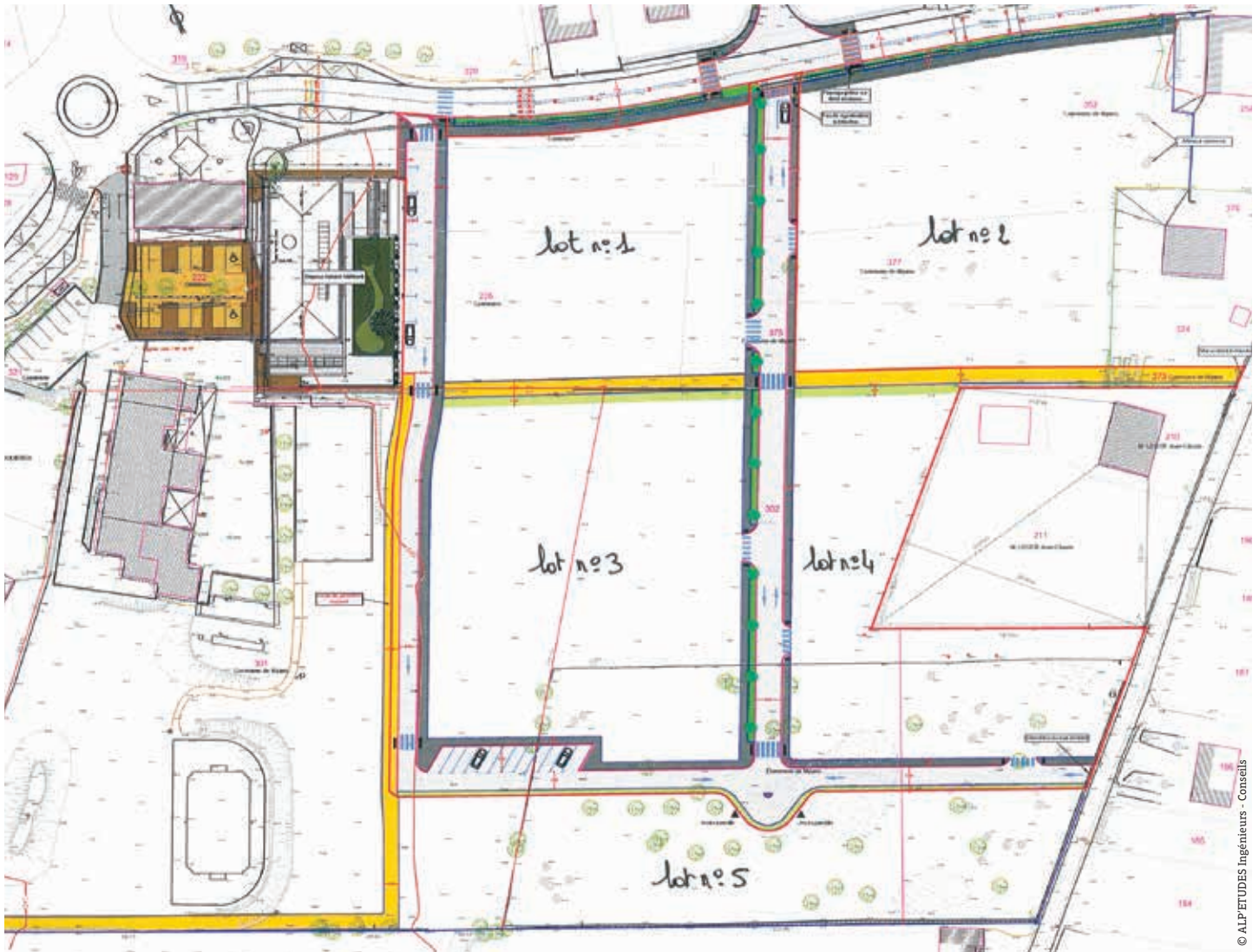
L'aménagement Chemin des Gouttes

Une étude a été réalisée pour améliorer la circulation et la sécurité des usagers du chemin des Gouttes quartier de Léché.

Les habitants riverains ont été conviés à une réunion d'information et de concertation le 15 novembre 2016. Au cours de l'année 2017, des régularisations et acquisitions foncières devraient être réalisées afin de permettre un léger élargissement de cette route communale et l'aménagement d'un passage piétonnier. Toutefois la réalisation des travaux ne pourra se faire qu'avec l'accord explicite des riverains et leur adhésion à cet aménagement indispensable à la sécurité de tous les passants.

L'aménagement du chef-lieu

La commune de Myans en co-maîtrise d'œuvre avec l'Opac de la Savoie vient de déposer un permis d'aménager pour le centre bourg entre l'école et l'entrée du village. Ce projet permettra dans les prochaines années la construction d'environ 74 logements dont 13 de logements sociaux locatifs et 16 d'accession sociale. Le périmètre est découpé en plusieurs lots dont une partie sera acquise et aménagée par l'Opac de la Savoie. Ce projet a fait l'objet d'une présentation à la population le 28 juin. Le lotissement sera nommé « Les Prés de la Tour ».



© ALP ETUDES Ingénieurs - Conseils

Bien vivre ensemble

LE BRUIT

Perceuses, raboteuses, tondeuses à gazon, tronçonneuses... sont autorisées uniquement aux horaires suivants :

- **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30**
- **les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

LES CHIENS

La divagation des chiens est interdite, ils doivent être promenés sous la surveillance de leur maître. Quelle désagréable surprise de voir les ordures répandues le mercredi matin ! Même à la campagne, la voie publique doit être respectée tout comme les propriétés privées et elle n'est pas le lieu approprié pour les déjections canines ! **Les chiens classés en première et deuxième catégorie doivent être déclarés en mairie.**

LES FEUX

Bien que la tradition soit tout autre, les feux dits « de jardin » font l'objet d'un principe général d'interdiction. Le brûlage des déchets verts, branches, tontes de gazon... par les particuliers et les professionnels de l'entretien des espaces verts est donc interdit, la solution étant la collecte en déchèterie.

L'ELAGAGE, LA TAILLE DES HAIES

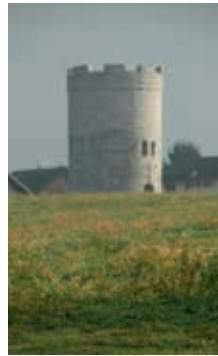
Les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres doivent se trouver à une distance de 2 mètres de la ligne séparative, pour les autres plantations inférieures à 2 m la distance est de 50 cm. Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper. Les fruits tombés naturellement de ces branches lui appartiennent.



Magasin du Sanctuaire Notre Dame de Myans

Librairie - Carterie
Articles religieux

Ouvert tous les jours
de 10h à 12h et de 14h à 18h
Myans 04 79 28 14 40



D'où vient l'eau consommée à Myans ?

Le réseau appartient à la Mairie de Myans qui l'exploite. L'alimentation provient des captages de la Source Verdun et du Puits St Jean de La Porte (en complément). L'eau est distribuée à partir de la Station de Myans.

Bilan Qualité 2015

Eau de bonne qualité bactériologique

Eau moyennement dure

Eau contenant peu ou pas de nitrates

Eau peu fluorée

Teneur en pesticides inférieure à la limite de qualité. La valeur maximale a été observée pour le paramètre : Cymoxanil.

Tous les résultats pour les autres paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité.

En savoir +

Délégation départementale de l'agence régionale
de santé - Service Environnement Santé
www.ars.rhonaalpes.sante.fr www.sante-sports.gouv.fr

Visites « Énergie »

Vous avez des factures d'énergie trop élevées, du mal à chauffer votre logement, des problèmes de moisissures ou d'humidité ; Vous vous sentez en inconfort dans votre logement Vous êtes propriétaire occupant ou locataire du parc privé ou social, Vous avez des revenus modestes ?

La Communauté de communes Cœur de Savoie met en place un service local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie (SLIME) pour vous aider à améliorer votre confort dans le logement et faire des économies d'énergies.

Comment ça marche ?

- Ce service est Totalement GRATUIT
- Contactez-nous par téléphone 04 79 75 32 15 ou par courriel : marlene.foriel@cc.coeurdesavoie.fr
- Un rendez-vous est proposé
- Un chargé de visite vous rend une 1ère visite qui permet d'établir un diagnostic de votre situation
- Une deuxième visite est prévue pour installer du matériel gratuitement (mousseurs, ampoules, bas de portes), vous orienter vers d'autres aides (aides à la rénovation, tarifs sociaux...) et vous conseiller sur les écogestes.

L'intercommunalité et ses conséquences

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire de la République) a des conséquences majeures pour les communes, les élus et les habitants. L'objectif est d'organiser les territoires autour des régions et des intercommunalités. Quelle place restera-t-il pour la commune après le mandat actuel (2020), un mandat qui est une période charnière de mise en œuvre de l'intercommunalité et des transferts de compétence. Couplées à la baisse des dotations, ces réformes vident peu à peu la commune de ses fonctions. Très rapidement les EPCI comme Cœur de Savoie voit leurs compétences s'élargir.

Les compétences obligatoires de la Communauté de communes depuis 2015 sont : l'aménagement de l'espace (SCoT, réserves foncières, charte architecturale et paysagère), le tourisme et la gestion d'office de tourisme, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, la collecte et le traitement des déchets ménagers et déchets assimilés.

Cœur de Savoie a statué sur des compétences optionnelles et facultatives qui évoluent en 2017 :

Les compétences optionnelles

Elle s'est doté de la protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de l'énergie, des démarches globales de développement durable, de l'entretien et l'aménagement des cours d'eau et plans d'eau d'intérêt communautaire, la gestion de l'assainissement non collectif (fosses septiques individuelles) de l'eau potable sur 2 communes, actions de développement agricole et forestier.

Face au désengagement de l'Etat, elle a créé une mission « droits des sols » au ser-

vice des communes pour l'instruction des permis de construire.

Les compétences facultatives

Cœur de Savoie a pris la compétence des structures petite enfance, enfance et jeunesse, ludothèque, la politique personnes âgées et handicapées via le CIAS, le développement de l'accès à la culture et au sport, l'entretien et le fonctionnement des gendarmeries, le soutien au mission emploi entreprises, la participation à l'aménagement des échanges multimodaux (transports, mobilité, numérique)...

Dès 2017 la compétence développement économique devient obligatoire en lien avec la Région : création, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, artisanale, touristique, commerciale, tertiaire (zones de Alpespace, de St-Pierre d'Albigny, zone du héron à la rochette, plusieurs autres zones sur les communes).

Par ailleurs la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové n°2014-366 du 24/03/2014 (dénommée loi ALUR) donne désormais aux E.P.C.I., la compétence en matière de plan local d'urbanisme (PLU). Il en résulte que le transfert aux Communau-

tés de communes de la compétence en matière de PLU interviendra le 27 mars 2017 sauf en cas d'opposition des communes dans les conditions suivante : au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population s'y opposent dans les trois mois précédant le terme du délai d'applicabilité.

Plusieurs communes de Cœur de Savoie comme MYANS sont en pleine élaboration de leur PLU et souhaite le finaliser en toute sérénité et sans précipitation.

Considérant les incertitudes actuelles liées aux transferts de compétences en cours au sein de l'intercommunalité, notamment celles concernant les compétences économiques citées plus haut, et à compter de 2020, voire dès 2018, l'eau et assainissement qui aura des incidences sur le mode de gestion et le coût de ce service public pour nos habitants ; ces communes estiment que multiplier aussi rapidement les transferts ne permet pas d'avoir une vision claire de l'avenir sur le plan des ressources et de l'aménagement de Cœur de Savoie.



Des centrales villageoises en Cœur de Savoie

Un projet de Centrales Villageoises a vu le jour en Cœur de Savoie en milieu d'année 2016. Après plusieurs mois de travail en petit comité, nous vous informons de l'avancement du projet car la participation citoyenne reste le véritable moteur de la démarche !

Les objectifs sont de produire de l'énergie renouvelable localement, investir localement, veiller à l'intégration paysagère des installations et bénéficier de l'effet de levier d'une opération groupée.

Afin d'appuyer le lancement du projet, une association de préfiguration a été constituée le 9 septembre dernier. Nommée « Centrales Villageoises le Solaret », cette association sert d'appui à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif qui sera constituée pour porter le projet et recueillir les participations au capital.

Votre toiture peut être sélectionnée :

- si vous êtes simplement intéressés par la démarche,

- si vous souhaitez faire partie des groupes de travail,

- si vous avez un toit à proposer,

- si vous souhaitez investir dans le projet en devenant actionnaire de la société coopérative.

Un mode nouveau de développement des énergies renouvelables participatif vous est proposé, respectueux de l'environnement et garantissant des retombées économiques locales.

Pour donner du sens à son épargne et investir dans l'économie locale, tous les habitants volontaires, les entreprises, les collectivités locales peuvent devenir actionnaires de cette société coopérative en

souscrivant une ou plusieurs actions d'un montant unitaire de 50€.

Citoyens, collectivités, entreprises locales, chacun peut participer à son niveau, que l'on soit propriétaire ou non de son logement, que l'on possède un toit bien orienté ou pas !

Dans tous ces cas, retrouvez toutes les actualités de la centrale villageoise sur le site

<http://www.centralesvillageoises.fr/web/guest/lesolaret>

ou contactez-nous à l'adresse suivante :

solaret@centralesvillageoises.fr



S.I.BRE.C.SA

Un nouveau guide du tri sélectif a été distribué en octobre dans vos boîtes aux lettres pour vous aider à optimiser vos gestes de tri.

Visant le même objectif, nous avons mis en place **un nouveau point d'apport volontaire sur le parking sud** et allons bientôt en installer un autre sur Chacuzard, dans le cadre du plan de relance élaboré par notre syndicat.

Un projet de composteurs à l'école communale est également à l'étude au sein de la commission scolaire et c'est avec enthousiasme que les membres du S.I.BRE.C.SA accompagnent cette excellente initiative.

Sachez que beaucoup de matériaux tels l'acier, le plâtre... sont recyclables à l'infini alors n'oubliez pas « *un déchet devient très souvent une ressource* ».



Emballages, Verres et Papiers : les 3 nouveaux conteneurs sur le parking sud de Myans.

Éclairage public

Afin de diminuer la pollution lumineuse et le gaspillage d'énergie et de contribuer à une baisse de consommation énergétique, les travaux ont été engagés en 2014 avec la mise en place d'horloges astronomiques permettant de réguler les allumages en fonction du lever et du coucher du soleil et des saisons et d'éteindre l'éclairage entre 23 heures 30 et 5 heures 30. En 2016, ont été effectués le remplacement des lampes à mercure et des lampes au sodium les plus vétustes par des ampoules 70 W HIDE et le remplacement des luminaires de type boule au chef-lieu avec une mise en place d'ampoules à vapeur de sodium haute pression. Ces travaux ont été en partie subventionnés par l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Aussi, la consommation annuelle électrique de la commune devrait continuer à diminuer.

Urbanisme

Élaboration du PLU en cours

La commission urbanisme a présenté en septembre le travail réalisé sur le zonage et les O.A.P. (orientations d'aménagement et de programmation) aux membres du conseil municipal. Les questions soulevées sont à présent analysées par la commission accompagnée du bureau d'études Terre d'Urbanisme. Tout en s'efforçant évidemment de rester cohérent avec les engagements pris lors du P.A.D.D. (projet d'aménagement et de développement durable) et les exigences des lois A.L.U.R, S.R.U. et N.O.T.Re. élaborées par l'État.

De ce fait, l'élaboration du P.L.U. prend du retard et la date de la réunion publique n'est pas encore figée. Elle vous sera donc communiquée ultérieurement.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE À MYANS

2014	
5 permis de construire	
43 appartements	4 maisons individuelles
2015	
5 permis de construire	
8 appartements	4 maisons individuelles
2016	
4 permis de construire	
6 appartements	4 maisons individuelles

Chacuzard se densifie !

Les constructions se terminent à l'entrée du hameau. 43 logements dans les 2 immeubles construits par Edifim sont en cours de livraison. Les nouveaux habitants arrivent progressivement. L'immeuble Opac «La Serve» avec 8 logements sera livré en mars 2017. Il comprend un T4, trois T3 et quatre T2. Il faut reconnaître que les travaux ont apporté quelques nuisances. La municipalité a réuni les habitants en novembre 2016 et a proposé qu'une réflexion s'engage sur les aménagements à prévoir (voiries, espace piétonnier, éclairage, circulation). Au cours de l'année 2017, une nouvelle réunion sera programmée avec l'accueil des nouveaux habitants.



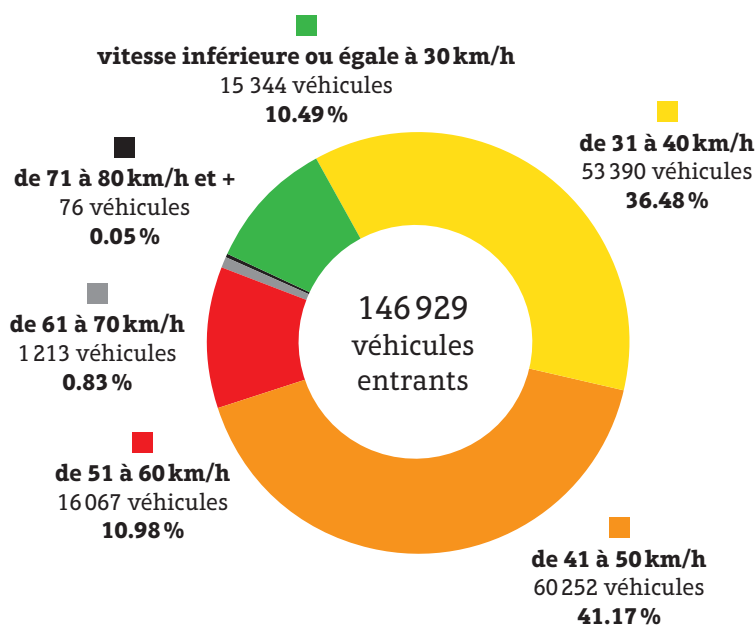
En zone 30...

Un radar pédagogique a été installé 3 mois, du 06 janvier au 31 mars 2016, sur demande de la municipalité, à l'entrée Est de la commune sur la RD201, puis à côté du château d'eau. L'objectif était double : la récolte d'informations (nombre de véhicules et leur vitesse) et la sensibilisation des automobilistes. Voici les résultats...

Entrée Est RD201

Dans le sens Myans/ Les Marches

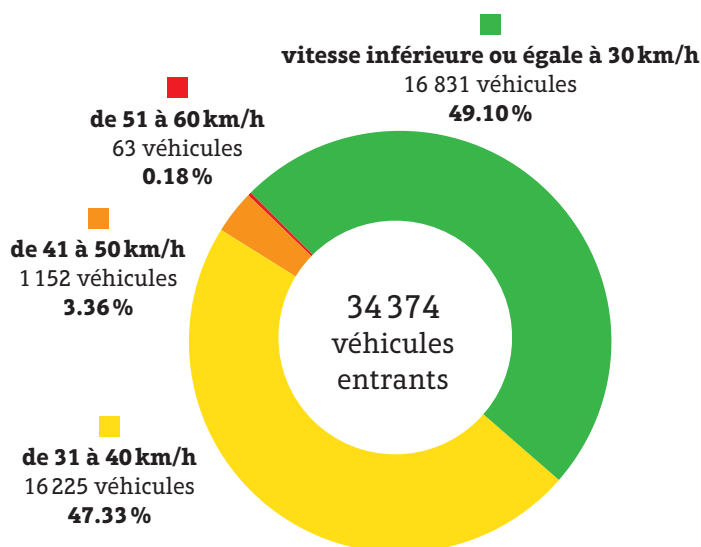
du 06/01 au 04/03/2016, soit environ 2 mois



Château d'eau RD201

Dans le sens Les Marches/Myans

du 11/03 au 30/03/2016, soit environ 3 semaines



Le projet d'amélioration de la circulation dans la commune est lié à la politique des transports prise en compte par l'intercommunalité. La municipalité sera force de proposition dans ce domaine.



CARREFOUR DES ROUTES
DÉPARTEMENTALES
RD9 ET RD19
À BOIS PLAN

Le nouveau régime de priorité

L'expérimentation d'un cédez le passage sur la RD19 en venant de Myans à l'intersection avec le RD9 ST Baldoph - Challes-les-Eaux a fait l'objet d'une évaluation par les services du Conseil Départemental.

L'analyse du trafic fait apparaître qu'aux heures de pointe le trafic de la RD9 (déduction faite des usagers tournant à droite en direction de Myans) est **2 fois supérieur** à celui de la RD19, ce qui légitime la priorité donnée à la RD9.

La remontée de file sur la RD19 aux heures de pointe reste « raisonnable » selon les observations du Département et le nouveau régime de priorité est validé.

Toutefois la municipalité de Myans a fait des propositions qui pour certaines seront prises en compte et d'autres demandent encore des phases de concertation :

- Mise en place d'une bretelle RD9 avec RD19 suivant l'ancienne route de Myans à droite en venant de St-Baldoph
- Limitation de la vitesse à 50 km/h sur la RD9 afin de laisser le temps de passage en sécurité aux usagers de la RD9
- Améliorer la visibilité à ce carrefour en élaguant les arbres et en déplaçant les panneaux de signalisation.

La section RD19 entre le rond-point des Chevaliers Tireurs et le rond-point de l'autoroute fait l'objet d'une étude de mesure par Chambéry Métropole et Saint-Baldoph. **Les élus de Myans souhaitent être informés et associés à la réflexion.**

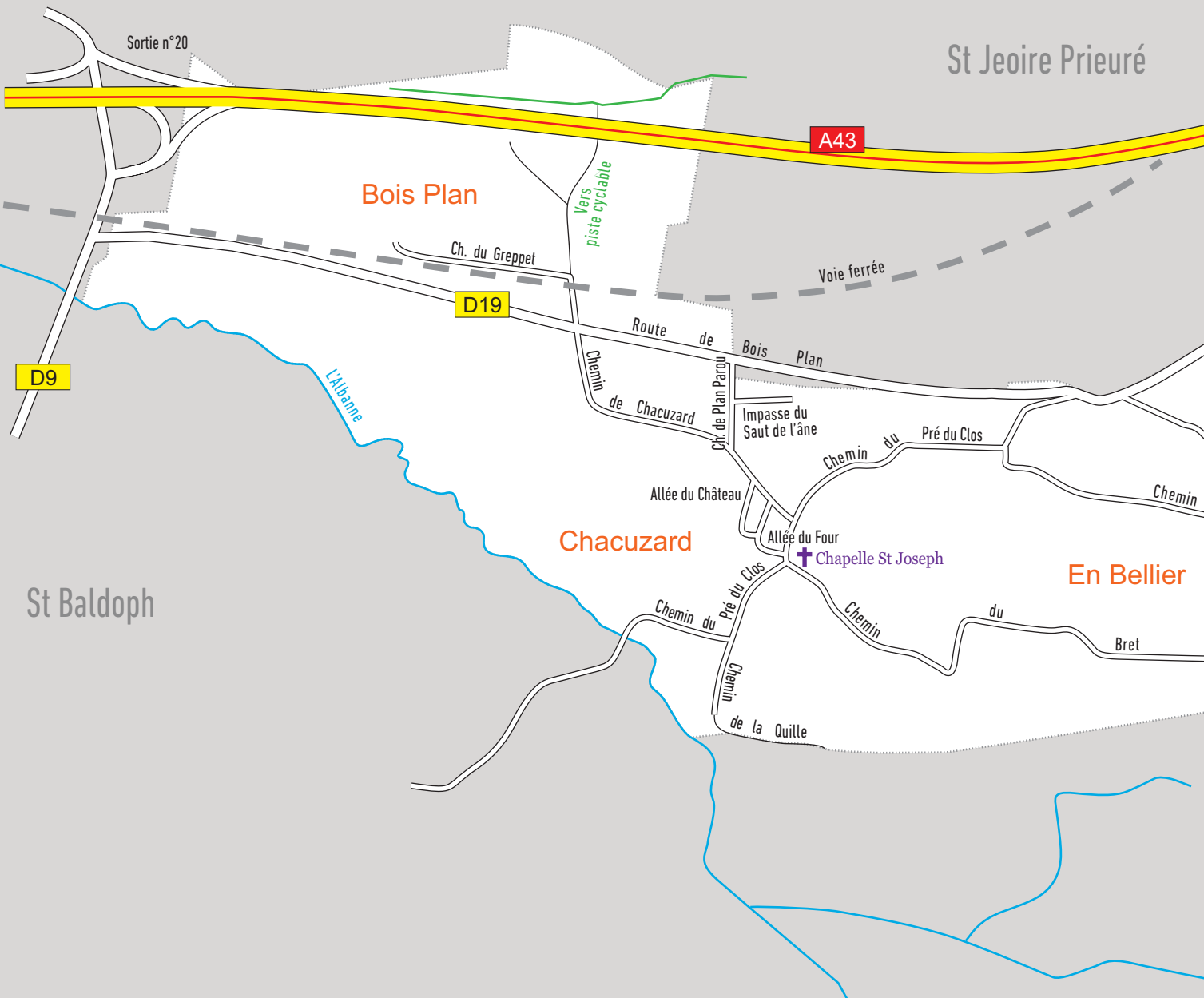
Bientôt le haut débit ?

Le département s'engage enfin dans la réalisation au plan numérique. La délégation de service public a été confiée à THD73. La Communauté de communes de Cœur de Savoie a voté une participation financière de 2,5 millions d'euros pour ce projet.


Dès fin 2016, le délégataire travaille à des études de terrain et fait les premiers repérages des travaux nécessaires pour la mise en place du réseau de fibre optique et le renforcement du réseau cuivre et la résorption des zones sans ADSL.

En ce qui concerne la commune de Myans, la desserte en fibre à l'abonné est annoncée pour mi-2018.

Myans





 Point d'apport volontaire
Collecte du tri
Emballages / Papiers / Verres

Édition Décembre 2016



METAL' CONCEPT

Métallerie et ferronnerie d'art

Atelier : 149 route de Chignin Gare 73800 MYANS

Sébastien Fontaine

06 18 53 46 82

www.metalconcept73.fr

metalconcept73@gmail.com



ARBO'vert



Aménagement et entretien d'espaces verts
Dallage, clôture,
Maçonnerie paysagère, terrasse...
Engazonnement et plantation...

149 route de Chignin Gare 73800 Myans

06 37 69 79 20

www.arbovertpaysagiste.fr



myanstaxi

Loïc ARLAUD
06 75 66 59 73
taximyans@gmail.com

TAXI CONVENTIONNÉ | MÉDICAL | TOUS TRANSPORTS

RESTAURANT - BAR
B. PICARD

04 79 28 13 46

30 Place des Marronniers
73800 MYANS

R.C.S Chambéry 809 198 831

L'AUBERGE DE MYANS

Que deviennent leurs rêves et leur curiosité ?

On se pose parfois la question et néanmoins une étude récente du Centre National du Livre révèle que 3 jeunes sur 4 aiment lire, en moyenne 6 livres par an, 2 dans le cadre scolaire et 4 dans celui des loisirs. Cependant devant l'offre pléthorique d'activités proposées il faut bien reconnaître que la lecture est classée en fin de peloton.

Alors pour cristalliser cette émergence nous avons décidé d'ajouter une permanence à la bibliothèque : **à partir du 3 janvier 2017 vous pourrez venir nous voir tous les samedis (hors vacances scolaires) de 10h à 11h.**

Nous espérons que cette proposition vous conviendra en vous ouvrant de nouvelles possibilités, toutefois si cette tentative se révélait infructueuse, elle ne serait pas poursuivie.

Cette année, les crédits affectés à la bibliothèque, ont permis l'acquisition de 120 ouvrages, 50 romans adultes et 60 livres enfants, bandes dessinées, romans et albums, ces documents récents ont été choisis car ils font partie des livres les plus demandés.

Il faut aussi savoir que l'on peut emprunter à Savoiebiblio des CD de musique, musique classique mais aussi variétés, chansons françaises, musiques de films...



N'hésitez pas à venir nous voir à la bibliothèque

Salle de la Tour

**le mardi
de 14h à 16h**

**le vendredi
de 16h 30 à 18h 30**

**et bientôt le samedi
de 10h à 11h !**



GROUPE SCOLAIRE DE MYANS

Pour la première fois depuis 1901 !

Notre école communale a eu quelques changements pour cette rentrée 2016. Toutes les classes sont dorénavant regroupées dans la nouvelle école. La classe de CE1/CE2, restée dans l'ancienne école, s'est installée au premier étage, à la place de la classe de GS/CP qui est descendue à côté de la classe de maternelle. Pour la première fois depuis 1901, il n'y a plus aucune classe dans l'ancien bâtiment de la mairie-école !

Les effectifs sont plutôt en baisse cette année avec un total de 89 élèves. Mais cette baisse n'est que temporaire car de nombreux logements construits récemment à Myans vont accueillir de nouvelles familles.

Suite aux attentats de 2015 et 2016, le Ministère de l'Éducation nationale a demandé aux écoles de suivre une série de mesures de sécurité applicables dès la rentrée 2016. Si certaines mesures sont plus symboliques que réellement efficaces et si des professionnels de la sécurité auraient été nécessaires pour conseiller les enseignants, la vigilance de tous s'impose et le conseil d'école a pris la décision de fermer l'école à clé durant les heures de cours et d'installer une sonnette.

Petite et moyenne sections
17 élèves

Grande section et CP
24 élèves

CE1 et CE2
26 élèves

CM1 et CM2
22 élèves

Notre école a toujours eu la culture du projet !

Des projets au sein de chaque classe et aussi au niveau de toute l'école. Ainsi, l'année précédente, l'école a monté un spectacle de danse sous la houlette du chorégraphe Mathieu Barrucand. Les élèves de CM1/CM2 sont allées 15 jours en Bretagne faire de la voile...

Pour cette année, les trois classes, PS/MS/GS et CE1/CE2 ont participé aux vendanges. Deux classes se sont lancées dans des correspondances scolaires dont la classe de maternelle qui va correspondre avec une classe de... Seattle aux États-Unis.

Les sciences seront à l'honneur cette année à l'école de Myans, un projet autour du cirque avec

les deux classes de maternelle et autour de la bande dessinée en CE1/CE2. Enfin, les classes de GS/CP et CE1/CE2 partiront en classe de découverte en mai à Autrans dans le Vercors.

Enfin, les activités sportives représentent des temps forts tout au long de l'année : rencontre d'athlétisme, cycle ski de fond pour les plus grands, tournoi de rugby, cycle VTT...

Les élèves bénéficient d'un cadre agréable, d'un bâtiment fonctionnel et de salles bien équipées : toutes les classes possèdent un vidéo-projecteur relié à un ordinateur et à internet. L'ambiance générale se veut conviviale et l'ensemble du personnel de l'école fait en sorte de bien accueillir les enfants et les parents.

En retour, les parents s'investissent beaucoup au sein de l'association «Les écoliers de Myans». Grâce à leurs nombreuses actions tout au long de l'année (Loto, ventes de chocolats, de galettes des rois, de pizzas...) tous les projets peuvent ainsi être financés (voir page 15).

La municipalité de Myans, représentée par Mme Mithieux, adjointe en charge des affaires scolaires, est également à l'écoute des enseignants et des parents pour améliorer chaque année les équipements de l'école.

LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Sport-santé, vitalité

La GV, forte de ses 70 adhérents, se porte bien. Les activités restent inchangées.

Le yoga de l'énergie le lundi à 20h avec Isabelle qui dispense ses connaissances, ses convictions, son art de vivre, pour le bien des participants. « *Prendre soin de son corps, de la machine formidable qu'est notre corps* » a été la conclusion d'un de ses cours.

Le cours de gym mardi à 9h, avec Sylvie, animatrice très appréciée, à l'écoute de chacun, elle adapte les exercices en connaissance avertie.

La séance pour les enfants le mardi à 17h dans la salle d'activités de l'école. Avec Muriel, animatrice qualifiée, les enfants développent leurs capacités d'écoute, d'observation, de concentration, de motricité, de respect.

La danse country le mardi à 18h avec Pierrette pour les débutants; le mercredi à 18h avec Lucie pour les confirmés puis les « cracks » enthousiastes, tellement passionnés qu'ils ont de la peine à terminer la séance.

Le comité départemental propose différentes activités, notamment une randonnée le premier samedi de chaque mois. Pour janvier-février, un cycle de ski de fond, avec initiation et perfectionnement, est organisé.



Les enfants avec Muriel

Vous pouvez rejoindre la GV tout au long de l'année. Les tarifs sont adaptés.

Contact

Monique, 04 79 28 15 95
Pierrette, 04 79 2812 29



A la fin d'une séance de yoga



Des participants du groupe country



Pendant un cours GV

ADAM TOUCHATOUT

Détente, culture et créativité

Pour son assemblée générale le 3 janvier 2017, ADAM Touchatout va souffler sa cinquième bougie. Depuis sa création elle n'a pas cessé de s'étoffer. Ses initiales, ADAM, c'est à dire, Association Des Aînés de Myans, signifient qu'elle comporte notamment des retraités, mais pas uniquement. On entend quelques fois dire « *Je n'y vais pas, c'est pour les vieux* ». Détrompez-vous, elle est ouverte à toute personne désirant partager du lien social et des activités diverses et variées, d'où son nom de Touchatout.

Actuellement les rencontres du mardi après-midi proposent jeux de société,

ateliers de la mémoire, ateliers créatifs, échanges autour d'un livre ou d'un film. En projet une « réflexion » sur l'écrit.

Le yoga du jeudi à 10h avec Isabelle, appréciée de tous par son professionnalisme et son contact chaleureux, permet de rester en forme.

Les balades du vendredi, en fonction de la météo, s'adaptent à chacun.

Une fois par trimestre une sortie culturelle et touristique fait découvrir des sites haut en couleurs.

Le club est preneur de toute proposition, même ponctuelle, pouvant intéresser des adhérents.

La convivialité est toujours de mise, les anniversaires, quelques repas, des séances ciné émaillent l'année.

En bref, un groupe qui aime se retrouver, qui reste ouvert, donc prêt à vous accueillir.

Contact

Janine, 04 79 28 17 97
Monique, 04 79 28 15 95



Atelier créatif



Repas « Morue »



Sortie culturelle et touristique à Aussois



ASSOCIATION DES CYCLOS DE MYANS

Les « Roule tranquille »

Née en 2011 l'association des cyclotouristes de Myans a bien grandi depuis. A l'initiative de quelques passionnés de la petite reine elle a pour but la pratique d'une activité physique et le maintien d'un lien social entre ses membres avec un esprit de «roule tranquille». Actuellement le club compte 31 adhérent(e)s qui habitent principalement la commune mais aussi les communes environnantes.

La saison 2016 a démarré début mars avec l'arrivée des beaux jours et des températures plus clémentes. Le temps de se dérouiller les jambes et les choses plus sérieuses commencent :

- Les circuits sur les routes des environs
- La grimpe des cols de la région : Granier, Col des prés, le Marocaz, Leschaux, Marcieux...
- Les sorties à la journée : col du petit Saint Bernard, via Rhona...
- La participation à la randonnée « l'ardéchoise verte » avec ses nombreux ravitaillements !
- Le séjour dans le Jura au bord du lac Chalain, l'occasion, tout en pédalant, de visiter la région avec ses étendues de pâturages et de forêts, ses cascades, ses lacs, ses sites classés : Beaumes les Messieurs, son vignoble du Jura, ses musées. Le groupe des marcheuses a pu visiter la région d'une façon un peu différente.

L'association a participé aussi aux animations de la commune : la journée écomobilité/écocitoyenneté, la soirée cinéma en plein air.

Cette année a vu l'arrivée du premier vélo à assistance électrique (VAE) dans notre équipe, c'est, entre autre, la possibilité d'accueillir des personnes ayant quelques problèmes de santé et de pouvoir ainsi leurs permettre de prolonger la pratique du cyclotourisme.

La saison a pris fin début novembre : la météo décide, il est alors temps d'intégrer la salle de sport et de préparer la saison prochaine.

Bon repos hivernal à toutes et à tous et rendez-vous au printemps pour la reprise en espérant se retrouver encore plus nombreux.

Un nouveau décret est apparu au journal officiel pour améliorer la sécurité des cyclistes, **il autorise « le chevauchement d'une ligne continue par un véhicule motorisé VL, PL, pour le dépassement d'un cycliste si la visibilité est suffisante. Les cyclistes sont alors tenus de se mettre en file simple quand le véhicule annonce son approche, ce dernier ne doit toujours pas s'approcher des cyclistes à moins de un mètre en ville, un mètre cinquante hors agglomération. »**

Comme quoi le partage de la route n'est pas si difficile !

Contact

Alain
07 50 97 06 58



LES ÉCOLIERS DE MYANS

À vos agendas !

L'association « Les Ecoliers de Myans » organise différentes animations au cours de l'année pour participer aux financements des activités des enfants de l'école.

Après le **loto du 11 novembre**, la **braderie de jouets** et la **vente de diots de décembre**, la **vente de sapins** et de **chocolats de Noël**, les parents d'élèves préparent **pour l'année 2017 une tombola des rois en janvier** et la **vente de fleurs et de plants de légumes en mai**.

Ces différentes actions permettent de financer une partie des activités scolaires des enfants : découverte du cirque pour les maternelles, de la BD pour la classe de CE, visite de la ville de Lyon pour les CM, cinéma, spectacles, divers regroupements sportifs avec les autres écoles du canton...

Une partie de l'équipe !

Nous remercions la Mairie pour son aide tout au long de l'année.

Contact

Laurence Civeyrac
ecoliersmyans@yahoo.com

Naturellement tendre
Jean-Charles GARRIGUE
BOUCHER - CHARCUTIER

Présent sur les marchés :
 MYANS le samedi soir
 PONTCHARRA le jeudi
 CHALLES-LES-EAUX le vendredi
 LE TOUVET le samedi matin

73800 LES MARCHES
 06 68 66 50 41

ACHETEUR D'ANIMAUX VIVANTS

**SECURITE
 PROTECTION**

Jean-Marc TREILLARD

ALARMES - VIDEOSURVEILLANCE
 CONTROLE D'ACCES

04 79 28 06 40
 06 86 78 70 87

Boulangerie - Pâtisserie
 Bar - Tabac - Petite restauration



Denis et Anaïs Varcin

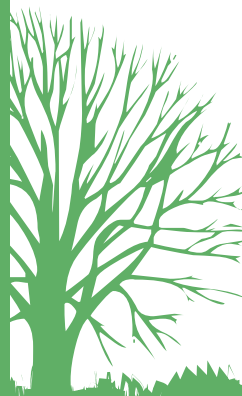
Spécialités : St-Genix,
 Rioutes et Diots

Ouvert de 6h à 20h
 Fermé le mercredi

73800 Myans
 04 79 28 12 84

**ENTRETIEN
 PARCS & JARDINS**

Entretien annuel
 Taille de haies
 Tontes
 Elagage
 Plantations



Denis MEUGNIER

130 chemin du Lac des Pères
 73800 Myans

04 79 71 56 87
06 22 13 43 23

*** À emporter**

BASSENS _____ 06 07 44 27 52
 CHAMBÉRY _____ 06 07 04 52 99
 ITINÉRANT _____ 06 07 39 58 83

*** Service livraison**

LE SOIR 7J/7 _____ 04 79 70 73 73

PIZZA AU FEU DE BOIS
 LIVRAISON EN VÉHICULE ÉLECTRIQUE SUR :
 BARBY • BARBERAZ • BASSENS
 CHALLES LES EAUX • CHAMBÉRY SUD • LA
 RAVOIRE • SAINT-ALBAN-LEYSSE • VEREL

Tarifs selon zones géographiques Zone A - 5€, Zone B - 4€, Zone C - 3€, Minimum 15€



Tous
 les
 mercredis
 à Myans
 en face
 de la mairie



Consultez la carte des pizzas et les lieux itinérants sur
www.pizza-chic.fr

CALENDULINE SAVOIRS ET TRADITIONS SUR LES PLANTES SAUVAGES

Au fil des saisons...

L'association propose :

Des journées « **Découverte des plantes sauvages comestibles et médicinales** »
Des week-ends de formation pour **renouer avec le monde végétal et découvrir les usages des plantes**
Des Journées à thème sur **l'aromathérapie, l'apithérapie, la teinture végétale...**

Retrouvez notre programme sur www.calenduline.org



Teintures végétales



Cuisine
ayurvédique

Calenduline
Savoirs & traditions sur les plantes sauvages

Contact

Chemin des Gouttes 73800 Myans

Tél. 04 79 28 06 19

courriel : info@calenduline.org

www.calenduline.org

TÉRANGA SOUS L'ARBRE À PALABRES

Qui est Téranga ?

Téranga est un mot woloff, langue locale la plus parlée au Sénégal, il signifie « accueil, hospitalité, communication chaleureuse ». **L'Association Téranga a été fondée pour offrir en France une structure d'appui à une association Sénégalaise** « l'Association des ressortissants du Sine résidant à Joal », au bord de l'Océan, à 120 kilomètres au sud de Dakar.

Chassés par la sécheresse des villages de l'intérieur et attirés par les retombées du développement de la pêche artisanale, ces ressortissants développent entre eux des **initiatives solidaires** plus connues aujourd'hui sous le nom de micro-projets. Ces réalisations sont suivies et évaluées sur place lors d'un voyage annuel.

Une trentaine de micro-projets ont ainsi été appuyés depuis 20 ans.

Faute de moyens plus difficiles à mobiliser, et en raison de l'usure du temps, l'Association n'entame plus de gros projets et se cantonne désormais dans le soutien à des élèves de familles très défavorisées : **six parrainages scolaires sont en cours.** TÉRANGA bénéficie depuis deux ans d'une subvention communale.

TROIS ACTIONS PHARES TERMINÉES

Trois micro-projets représentant les actions phares de l'Association voguent désormais de leurs propres ailes :

- Distribution de micro-crédits pour la mise en œuvre de petits projets en faveur d'une coopérative de femmes : couture, séchage de poissons, petite restauration ; ce mode de financement qui a fait partout ses preuves permet, par

l'implication directe des participantes, un remboursement à 95% des prêts.

- Petit élevage d'embouche : la quatrième génération des bêtes engraisées a été vendue l'été dernier.
- Pêche artisanale et petit commerce (achat d'une pirogue à moteur et du matériel nécessaire, création d'un local et premier stock), projet en faveur d'un émigré expulsé.

COMMENT NOUS AIDER ?

On peut soutenir les actions en contribuant aux ressources de l'Association constituées par :

- Des interventions devant tout type de groupe : conférences, animations sur les cultures Africaines, formations
- La vente d'art et d'artisanat africains : colliers traditionnels, statuettes et masques, tissus...
- Vente du livre « Sous l'Arbre à Palabre », recueil de 700 proverbes africains, dont la septième édition est bientôt épuisée (13 euros), 20 000 exemplaires déjà vendus

Venez me voir pour en savoir plus ou pour participer. Et Bonne Année dans la solidarité !



Ousmane Diouf, éleveur installé dans un petit campement isolé, un grand sage qui me ressource et un bénéficiaire des projets.



Vue sur quelques bêtes du troupeau d'Ousmane

Contact

Jean-Loup Salètes, Président

25 Chemin des Ecoliers Myans

04 79 28 15 72

jeanloup.saletes@wanadoo.fr

ASSOCIATION DES
SUPPORTERS DE L'ÉQUIPE
DE FRANCE DES PONGISTES
TRISOMIQUES 21

Objectif Championnat d'Europe 2017

Après les excellents résultats obtenus à Florence (Italie) lors des *Trisome Games*, Jean et son Équipe de France continuent leur entraînement au CREPS de Poitiers et dans leurs clubs respectifs, en vue de la sélection pour les Championnats d'Europe 2017 qui se dérouleront à Porto du 1^{er} au 8 octobre. L'Association ASEFPT21 continue à les soutenir et les accompagnera dans la mesure du possible.

Bernard et Marie-Elisabeth Bachevillier



Le Myannais Jean Bachevillier (3^{ème} en partant de la gauche), membre de l'Équipe de France des Pongistes Trisomiques 21



« Lumières sur la lune »
d'octobre 2016
à janvier 2017



Observation du soleil
en toute sécurité !

CLUB D'ASTRONOMIE DE MYANS

Les astronomes amateurs, confirmés ou débutants

Le Club né en 1990 à Myans, assure toujours les missions initiées par ses créateurs. Nous regroupons des astronomes amateurs, confirmés ou débutants de tous âges. Nos activités sont réparties entre **observations, formation des débutants, sorties en groupe et toute activité ayant attrait à la découverte de l'astronomie**. Notre matériel nous permet d'initier les débutants. Nous organisons des conférences sur le bassin chambérien lors de manifestations publiques. Nous organisons également des conférences avec des astrophysiciens.

Notre partenariat avec la galerie EURÊKA nous permet de participer chaque année à la Fête de la Science. Cela nous donne l'occasion de faire découvrir l'astronomie aux jeunes publics scolaires et d'aiguiser leur curiosité. Cette année nous sommes partie prenante avec trois autres clubs à « LUMIÈRES SUR LA LUNE » avec des séances d'observation d'octobre 2016 à janvier 2017. Nous participons également à l'organisation de week-ends interclubs.

Nous nous réunissons 2 à 3 fois par mois selon les conditions météo. Si la découverte du ciel vous attire, alors venez nous rejoindre !

Contact

Club d'Astronomie Paul Gidon
Le club de l'agglomération chambérienne

06 01 84 69 99 & 06 89 22 14 78

courriel : astro-myans@hotmail.fr

Adresse de gestion : chez Claude Durand
24 Chemin du lavoir 73000 Jacob Bellecombette

Informations sur : <http://astrosurf.com/astro-myans>



L'ÉTOILE SAVOYARDE - 6^E ÉDITION

Départ et arrivée à Myans

Après une année de relâche, la 6^{ème} édition de l'Étoile savoyarde a eu lieu du 9 au 14 juillet 2016 avec 38 concurrents dont 11 femmes sur des parcours modifiés pour une meilleure sécurité. Avec une météo exceptionnelle, tout s'est déroulé parfaitement bien pendant les 6 étapes et 350 km de route.

Grâce à une solide équipe de bénévoles bien rodée maintenant, les ravitaillements et les repas ont été des moments de convivialité et de partage avec un petit air de kermesse. Le barbecue final a été préparé de mains de maîtres comme d'habitude par André et Noël du Comité d'animation de Myans.

Côté sportif, le vainqueur, Hugo Saint Martin, 24 ans, n'est autre que le fils du premier vainqueur de l'Étoile savoyarde. Il a battu le vainqueur de l'édition précédente. La cérémonie de remise des trophées a été célébrée en présence des élus de la commune et de Mme Santais. **Chacun a souligné la hauteur des performances réalisées pendant cette semaine.**

La 7^{ème} édition est en préparation et se déroulera du 10 au 15 juillet 2017.

Contact

Michel Codet
06 12 14 28 12

<http://etoile.savoyarde.free.fr>



LES AGATHINES MYANNAISES

Les filles préparez-vous !

Vendredi soir 3 février 2017 dans la salle de réception privatisée du Casino de Challes-les-Eaux, les Agathines myannaises vous propose **une soirée conviviale, intergénérationnelle, réservée aux femmes** : rigolades, retrouvailles, papotages, chants et danses sans chichis seront au programme. N'hésitez pas, c'est l'occasion de se connaître, se faire de nouvelles amies, se revoir...

Le prix de la soirée est de 30€, il comprend le menu et l'animation musicale par un intervenant professionnel, Pascal Prévôt, qui nous fera chanter (Karaoke en début de soirée à la bonne franquette pour mettre l'ambiance), puis animera la soirée dansante !

Comme l'année dernière, le casino se fera un plaisir de vous offrir un coupon de 5 euros pour découvrir l'espace jeux, machines à sous.

Attention, l'année dernière nous avons refusé du monde, alors ne tardez pas à vous inscrire et amenez des amies si vous voulez !

Contact

Bernadette Boissière
19 chemin de Léché - 04 79 28 03 99

Josiane Queyrel
10 chemin du Penet - 04 79 28 00 94

Sandrine Boissière
21 chemin de Léché - 06 82 07 13 51



Équipement de ferme • Matériel viticole • Vente • Réparation

Z.A. des Echelards – 73800 MYANS – Port. 06 85 94 95 83 – Fax 04 79 69 23 41

accueil@deuterand.fr – www.deuterand.com

Votre agence immobilière ETIS

Etis Immobilier MYANS

Thierry Le Mesle
NÉGOCIATEUR IMMOBILIER

309 ROUTE DES BELLEDONNES
73800 MYANS

TÉL : 04 56 29 15 66
06 03 52 79 98

Email : wallen73@hotmail.fr
Site : www.immobilier-etis-myans.fr



ETIS IMMOBILIER

309 route des Belledonnes
73800 MYANS
(face à la boulangerie)

Thierry Le Mesle - 04 56 29 15 66 - 06 03 52 79 98

Site internet : www.immobilier-etis-myans.fr

*Des bons produits
entre de bonnes mains*



LAITERIE
DES MARCHES

Depuis 1880,
La Laiterie des Marches
propose un service de qualité
avec des fromages
des terroirs de Savoie
et d'ailleurs.



MYANS
Vins de Savoie
Ferme pédagogique
Gîtes ruraux

Aux fruits de la treille

Corinne et Daniel Billard
auxfruitsdelatreille@wanadoo.fr
Tél. 04 79 28 02 87
Fax 04 79 71 58 94

à commander avec modération



Plancher Terrasse
en Pin, Ipé, Acacia,
Merbau, Bambou,
Mélèze,
Composite...

Le spécialiste du
bois traité autoclave
depuis 25 ans

95, route de Chignin Gare
MYANS
04 79 28 14 18
www.sotrabois.com

SO-TRA-BOIS

VENTE AUX PARTICULIERS

Nouvelles mesures

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- Les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION

cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie ou votre consulat.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique.

Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Dorénavant le renouvellement des cartes nationales d'identité facialement périmées, ou en voie de l'être, est seulement autorisé dès lors que l'utilisateur est en mesure de justifier de son intention de voyager à l'étranger dans un pays acceptant la CNI comme document de voyage et à condition qu'il ne soit pas titulaire d'un passeport valide. La preuve de ce voyage pourra être apportée par des moyens tels que titres de transport, réservation ou devis auprès d'une agence de voyage, justificatif ou réservation d'hébergement, attestation de l'employeur pour les personnes amenés voyager l'étranger.

CHANGEMENT IMPORTANT

Le gouvernement dans sa réforme des structures administratives territoriales a décidé qu'**à partir de février ou mars 2017 les demandes de cartes d'identités seront désormais traitées selon les mêmes modalités que les passeports biométriques**, c'est-à-dire en mairie équipées de stations, comme les mairies de Montmélian, La Ravoire, Chambéry... Chacun pourra remplir une pré-demande par internet et ensuite se rendre obligatoirement dans une mairie équipée afin de finaliser le dossier.

Dès l'application de cette mesure administrative, la municipalité de Myans proposera néanmoins aux personnes ayant par exemple des difficultés d'accès au numérique de pouvoir remplir cette pré-demande en mairie.

Pour toutes questions n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de mairie.



Élections 2017

**Élection présidentielle
les 23 avril et 7 mai 2017**

**Élection législatives
les 11 et 18 juin 2017**

Les cartes électeurs seront toutes rééditées l'année prochaine, elles seront envoyés directement à votre domicile au cours du mois de mars, l'ancienne carte doit être détruite.

État civil 2016

Actes et mentions portés sur les registres de l'état civil de la commune.

NAISSANCES

DAL-ZOTTO Louison, 101 route des Vignes	le 25 mai
DESBAT Sacha Thomas Pierre, 101 route des Vignes.....	le 5 septembre
GIROUD LANTEZ Raphaël, 626 chemin de Pré Quenard.....	le 11 janvier
GUILLAUD Ethan Jean Jacques Arsene, 229 chemin du Penet.....	le 2 septembre
LIER Clément Pierre Christian, 73 route des Vignes.....	le 17 février
MARCHESE Mila, 511 chemin de Pré Quenard.....	le 21 juin
SCHIRTZINGER Eliot, 185 route d Sanctuaire	le 18 février
VALLOIRE Antoine, 98 impasse de la Chartreuse.....	8 avril

BAPTÊME CIVIL

CHARRIER Anna 165 chemin du Communal	le 4 juin
CHARRIER Raphaël, 165 chemin du Communal	le 4 juin
TERRISSE Lael, 159 chemin de Pré du clos	le 7 mai

MARIAGES

Paul HOUZÉ et Camille ARBET	le 15 juillet
-----------------------------------	---------------

DÉCÈS

COIRO Marie Suzanne épouse GARIOUD, 87 ans, 128 chemin de Blardet	le 30 juin
REGOLINI Elisabeth épouse GOLOVATCHOUK, 94 ans 365 chemin de En Bellier	le 22 août



BLOC NOTES

Mairie de Myans

Ouverture au public
du secrétariat de mairie
Les mardis et vendredis
de 16h à 19h
Les mercredis de 8h à 11h
Tél. 04 79 28 11 69
Fax 04 79 28 88 22
mairiedemyans@wanadoo.fr
www.myans.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

1^{er} samedi de chaque mois
de 10h à 12h et sur rendez-vous

Centre Polyvalent d'Action Sociale

Centre Administratif immeuble
Le Comte Rouge à MONTMELIAN
Tél. 04 79 44 23 30

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Valérie LABALETTE
sur rendez-vous

CONSULTATIONS NOURRISSONS

sur rendez-vous contacter le secrétariat

Sécurité Sociale

1 mercredi sur 2 les semaines paires
de 14h à 16h sans rendez-vous

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) personnes âgées et handicapées

Délégation Territoriale
de la Combe de Savoie
sur rendez-vous au 04 79 44 23 00

Centre Médico-Psychologique pour enfants et adolescents

94 rue Antoine Borrel 73800 Montmélian
Tél. 04 79 60 52 10
Consultation sur rendez-vous
pour enfants et adolescents
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

ADMR

Bureau Secrétariat Tél. 04 79 28 55 69
Renseignements auprès des
responsables bénévoles :

**Personnes âgées,
Personnes handicapées**
Mme Annie VARCIN, Tél. 04 79 28 10 65

Télé assistance

M. Jean-Bernard ALLANEAU,
Tél. 04 79 71 15 27

Portage de repas

ADMR de Montmélian
Tél. 04 79 84 08 82

Conciliateur de Justice

Mairie de Montmélian
le 1^{er} lundi du mois sur rendez-vous
de 14h à 18h Tél. 04 79 84 07 31

Architecte Conseil

Un architecte conseil peut vous conseiller
dans vos projets de construction ou
d'aménagement en vous apportant tous
les conseils et informations nécessaires
pour une qualité architecturale des
constructions et leur bonne insertion
dans le site environnant.
Sur rendez-vous uniquement
au 04 79 75 99 05.

Les structures petite enfance et enfance

Liste complète des structures sur
www.coeurdesavoie.fr

CENTRE DE LOISIRS Village des Enfants

Montmélian Tél. 04 79 84 15 77

Les Lutins du Granier

Les Marches Tél. 04 79 28 17 04

MULTI ACCUEIL Le Petit Poucet

Village des Enfants Montmélian
Tél. 04 79 44 97 04

Rue Antoine Borrel Montmélian

Tél. 04 79 65 21 22

La Petite Étoile

Alpespace Montmélian
Tél. 09 51 86 13 97

Les 11 - 25 ans

Le service Jeunesse de Cœur de Savoie
organise différentes activités et favorise
l'accès à tous aux loisirs collectifs.
Pour tous renseignements contacter
Laurence BONNET à Montmélian
Tél. 04 79 44 71 78
jeunesse.montmelian@cc.coeurdesavoie.fr

Communauté de communes Cœur de Savoie

Place Albert Serraz
73800 Montmélian
Tél. 04 79 84 36 27
secretariat@cc.coeurdesavoie.fr
Retrouver toutes les informations de
notre Communauté de communes
sur le site www.coeurdesavoie.fr

Déchèteries

	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
PONTCHARRA ZI de Pré Brun - Impasse Denis Papin	8h-12h 14h-18h*	14h-18h*	8h-12h 14h-18h*	14h-18h*	8h-12h 14h-18h*	8h-12h 14h-18h*
FRANCIN ZI de Francin - Lieu dit île Besson	14h-18h*	14h-18h*	14h-18h*	8h-12h	14h-18h*	8h-12h 14h-18h*
CHAMOIX/GELON ZA de la Grande - Bellavarde	14h-18h*	14h-18h*	-	14h-18h*	-	8h-12h 14h-18h*
ST PIERRE D'ALBIGNY Sous la Gare (même horaire été-hiver)	9h-12h 14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	9h-12h 14h-18h

* 18h en hiver, 19h en été

